



**CERTIFICAT D'ENGAGEMENT
ET DE CONNAISSANCE
DES BESOINS SPECIFIQUES DU LAPIN**



Jardineries
& Animaleries
de France

CERTIFICAT D'ENGAGEMENT ET DE CONNAISSANCE DES BESOINS SPECIFIQUES DU LAPIN

(Article L214-8 du code rural et de la pêche maritime et Décret no 2022-1012 du 18 juillet 2022)

Toute personne physique qui acquiert à titre onéreux ou gratuit un animal de compagnie signe un certificat d'engagement et de connaissance des besoins spécifiques de l'espèce, dont le contenu et les modalités de délivrance sont fixés par décret. Toute personne cédant un animal de compagnie à titre onéreux ou gratuit s'assure que le cessionnaire a signé le certificat d'engagement et de connaissance prévu au premier alinéa du présent V. La cession de l'animal ne peut intervenir moins de sept jours après la délivrance du certificat au cessionnaire.

NOTA : Conformément au II de l'article 1er de la loi n° 2021-1539 du 30 novembre 2021, le premier alinéa du V du présent article est applicable à toute personne physique qui acquiert pour la première fois depuis la promulgation de la présente loi un animal de l'espèce concernée.

CONNAISSANCE DES BESOINS SPECIFIQUES DU LAPIN

Son origine

Le lapin est originaire de la péninsule ibérique. Les premiers fossiles de lapins ont été découverts en Andalousie. Emblème de l'Espagne, le lapin a ensuite conquis les autres Pays de l'Europe, notamment la France dès le XVIème siècle où commence sa domestication.

Issu du lapin de Garenne, dont il garde les caractéristiques le lapin existe aujourd'hui en de nombreuses races.

La Fédération Française de Cuniculture les décline en 6 groupes : les grandes races, les races moyennes, les races à fourrures caractéristiques, les petites races, les races naines et les races européennes.

La FFC définit les standards de toutes les races de lapins

Les lapins de compagnie sont généralement des races naines.

Fiche d'Identité

- Classe : Mammifère placentaire
- Ordre : Lagomorphe
- Famille : Léporidé
- Genre : Oryctolagus
- Espèce : cuniculus

Le lapin n'est pas un rongeur, mais un Lagomorphe (= forme de lièvre). Ses pattes arrières sont plus longues que les pattes avants, ce qui lui permet de sauter et se déplacer rapidement en faisant des bonds.

Ses dents poussent en continue, mais contrairement aux rongeurs, ils possèdent deux paires d'incisives, l'une derrière l'autre. Il ne possède pas de canine et est doté d'un espace sans dent entre les incisives et les prémolaires

Caractéristiques du Lapin nain

Poids du lapin nain : de 800 grammes à 2.5 kg selon les races

Sa température corporelle : 38.5°C-39.5°C

Caractéristiques morphologiques du lapin nain : sa tête plus ronde que les lapins de moyenne et grande taille est posée sur un corps cylindrique aux pattes courtes.

Ses oreilles sont beaucoup plus courtes que celle des autres lapins : leur taille idéale se situe entre 5 cm et 5,5 cm, parfois moins, mais en aucun cas cette taille ne doit dépasser 6 cm.

La fourrure du lapin : elle recouvre la totalité de son corps. Les sous poils auront un rôle de protection thermique, aussi bien pour le froid que pour le chaud. Selon les races ils peuvent être de couleur, longueur et texture différentes.

Il mue généralement deux fois par an, avant l'été et après l'hiver. La perte de poils peut être plus ou moins longue : un brossage régulier permet l'élimination des poils morts.

Durée de vie du lapin nain : 7 à 12 ans, selon les soins qui lui sont apportés et l'individu.

La maturité sexuelle du lapin : elle est atteinte vers l'âge de 6-7 mois pour le mâle et 4-6 mois pour la femelle.

Les lapines n'ont pas de chaleur comme les chiennes, par exemple. L'ovulation est déclenchée lors de l'accouplement.

Après 28 à 34 jours de gestation, la lapine construit un nid et donne naissance de 2 à 6 petits pour les races naines. Pour les grandes races, une lapine peut donner naissance à 10 petits et parfois plus.

Les petits naissent nus et aveugles. Ils sont allaités 1 fois par jour seulement. A partir de 3 semaines, les petits commencent à sortir du nid et se nourrir d'aliments solides.

Dès 5 semaines, les jeunes lapins sont autonomes et sevrés. Ils se nourrissent seuls.

Pour préserver son système digestif, il est nécessaire d'être vigilant en évitant les aliments susceptibles de trop stimuler ses intestins jusqu'à l'âge de 5 mois environ

Les 5 sens du lapin

La vue : il a une excellente vue, à 360°. Le lapin voit également très bien dans l'obscurité. Pour les couleurs, il distingue très bien le bleu et le vert.

L'ouïe : le lapin a une bonne audition, meilleure que l'homme. Cependant, s'il perçoit des ultrasons, il n'entend pas bien les sons graves.

Il localise mal la provenance des sons. Il s'est donc adapté et en se dressant sur pattes arrières, il arrive à repérer un danger.

L'odorat : ce sens est très bien développé dès la naissance, même s'il est moins efficace que l'odorat du chien.

Le goût : il est capable de distinguer les goûts sucrés, salés, acides et amers. Il va préférer des aliments un peu sucrés et amers.

Le toucher : comme le chat, le lapin possède des vibrisses (poils longs épais et semi rigides) sur sa tête qui lui permettent d'appréhender son environnement.

Son comportement alimentaire

L'eau

De l'eau fraîche tous les jours

Le lapin concentre peu ses urines, il a donc besoin d'un apport en eau important, de 50 à 100ml/kg/jour.

Son alimentation

Le lapin est un herbivore strict. La ration journalière recommandée pour un lapin adulte se compose de 80% de foin, 15% de légumes et 5% de granulés.

Le foin est le constituant principal de l'alimentation du lapin. Il doit être de bonne qualité (bien séché et dépoussiéré), mis à disposition sans restriction. Il faut limiter la luzerne (riche en calcium).

C'est également, en mangeant du foin qu'il use ses dents, qui poussent en continu.

Adulte, il mange aussi des légumes, préalablement lavés et séchés.

Il est possible de lui proposer des plantes sauvages, non toxiques et des fruits en quantité limitée.

Attention aux friandises qui sont souvent déconseillées.

Le lapin aura tendance à l'obésité si son alimentation n'est pas adaptée à son activité.

Les aliments suivants sont dangereux pour la bonne santé du lapin : soja, avocat, chou blanc, oignon, ail, oseille, pomme de terre, épluchures, pain, sucreries, chocolat, bâtonnets de céréales et fruits secs.

La caecotrophie

C'est une particularité du lapin. Il produit deux types d'excréments au cours de la même journée. La caecotrophie consiste à ingérer systématiquement un des deux types d'excrément (du contenu digestif très peu modifié) et à rejeter systématiquement l'autre type (déjections vraies). Il récupère ainsi des éléments nutritifs incomplètement digérés ou élaborés dans la partie distale du tube digestif.

Le jeune lapereau commence à développer ce comportement à partir de l'âge de trois semaines, quand il se met à consommer des aliments autres que le lait maternel.

Son comportement social

Son comportement demeure très proche de celui du lapin de garenne, même s'il est moins marqué du fait de la captivité.

Le lapin est un animal peureux, qu'il faut habituer progressivement.

Il est social et développe une hiérarchie au sein du groupe dans lequel il évolue.

Ces rapports hiérarchiques peuvent amener à de violentes bagarres pouvant entraîner des blessures importantes.

Il est également très territorial. Il utilise des glandes sous le menton, des glandes anales et des glandes inguinales situées de part et d'autre de l'orifice génital. Les marquages permettent aux lapins de s'identifier, se reconnaître et délimiter leur territoire.

La vie en groupe permet au lapin de se protéger des prédateurs.

En cas de danger, le lapin tape le sol avec ses pattes.

Il préfère rester immobile et ne prendra la fuite qu'au dernier moment en se déplaçant rapidement par des bonds en zigzagant. Ce comportement s'observe souvent chez le jeune lapin qui s'entraîne.

Le lapin ne crie qu'en cas de danger extrême et s'il est capturé. Son cri est très fort et strident.

La journée du lapin

L'activité du lapin a tendance à être crépusculaire. Ses phases d'activité sont plus intenses le matin, à l'aube et en soirée, en particulier avant le coucher du soleil.

Ses journées et ses nuits sont rythmées par des phases d'activités courtes : successivement il s'alimente, se toilette, se déplace et se couche.

La toilette occupe une part importante de son activité. Il se lèche les pattes de devant et se frotte minutieusement les yeux, la tête, les oreilles et le corps tout entier. Comme le chat, pendant la mue, il ingère une quantité importante de poils qui peuvent occasionner des occlusions intestinales. Le brossage régulier limite donc le risque de bouchons.

Son lieu de vie

Il doit être placé dans un lieu calme, protégé des bruits et des courants d'air.

Pour s'épanouir, il a besoin d'un espace dédié le plus grand possible (pièce équipée, parc etc...)

Il a besoin d'évoluer en liberté, sous surveillance ou dans un enclos fermé pour éviter les risques de blessure, d'électrocution quand il trouve des fils électriques à ronger.

Cependant, hors de ces périodes, il est possible de le maintenir dans une cage dont la longueur doit lui permettre de faire 3 bonds de suite et se tenir debout sans que ses oreilles ne touchent le plafond.

Il a besoin d'un refuge pour se cacher, avec une plateforme sur laquelle il apprécie de se tenir assis pour observer au loin et se coucher.

Son habitat est agrémenté d'une litière absorbante et confortable.

Un bac à litière peut être mis à sa disposition pour recueillir les excréments et les urines.

Identification du lapin

Contrairement aux carnivores domestiques, à ce jour, il n'y a pas d'obligation d'identification pour le lapin.

Le tatouage pour un lapin nain est difficilement envisageable compte tenu de la petite taille de ses oreilles.

C'est l'identification par puce électronique qui est préférée. Elle est réalisée par le vétérinaire.

A ce jour, il n'existe aucun fichier qui permette d'enregistrer les lapins et leur propriétaire.

La santé du lapin

La vaccination

Elle n'est pas obligatoire. Elle est cependant recommandée pour deux maladies très contagieuses et souvent mortelles, sans traitement connu et pouvant être évitées grâce à la vaccination : la myxomatose et la maladie virale hémorragique (VHD)

Elles peuvent se transmettre par des insectes piqueurs ou de la nourriture contaminée.

Un rappel tous les ans est nécessaire.

Si la mère des lapins est vaccinée ils bénéficieront de l'immunité transmise lors de la lactation.

Dans ce cas il est recommandé de le faire vacciner après son adoption.

Une vaccination trop précoce ne présentera pas d'intérêt

La vermifugation

Elle est importante si le lapin vit dehors ou s'il cohabite avec d'autres animaux tels que le chien et le chat.

Le vermifuge est administré 1 à 3 fois par an.

Parasites externes

Il est recommandé de protéger le lapin contre les acariens, les puces, poux et tiques surtout s'il sort dans le jardin ou s'il cohabite avec d'autres animaux.

Certaines molécules de produits antiparasitaires sont toxiques pour les lapins. Attention d'utiliser des produits adaptés.

La stérilisation

La stérilisation est un acte chirurgical réalisé par le vétérinaire.

Cette opération consiste en l'ablation des organes reproducteurs, les testicules pour le mâle et les ovaires ou les ovaires et l'utérus pour la femelle.

Elle est généralement réalisée à la puberté.

Outre son rôle dans le contrôle des naissances, la stérilisation permet de :

- Prévenir les tumeurs utérines, les grossesses nerveuses, les tumeurs mammaires pour les femelles
- Eviter les tumeurs testiculaires pour le mâle
- Limiter les troubles du comportement comme l'agressivité, les jets d'urines liés à leur comportement territorial marqué, les comportements sexuels gênants.

Une visite régulière chez votre vétérinaire permettra de maintenir votre lapin en bonne santé.

En cas de problèmes ou de doute, il faudra vous rapprocher de votre vétérinaire dans les meilleurs délais.

Le coût d'entretien moyen annuel à prévoir pour un lapin dépend beaucoup de l'alimentation et de ce dont on dispose chez soi (foin, légumes...). On peut l'estimer entre 400 et 500euros.

Selon votre choix, il faudra prévoir le coût lié à la consultation annuelle pour les rappels de vaccins, la stérilisation, l'identification.

D'autres frais peuvent intervenir en fonction des aléas de la vie.